notre Région

Provence-Alpes-Côte d'Azur – 173

La Lettre de la Région – Janvier 2006 – gratuit



4 Iter à l'école du monde


16 L'appétit en région


23 Portrait : Peter Mayle

Provence-Alpes-Côte d'Azur, *notre région*



2006

Un nouveau souffle pour un monde meilleur

Actions Région janvier 2006

Solidarité



7 **ERIC** au service des citoyens

Jeunesse

Emploi

Transports

Éducation, formation



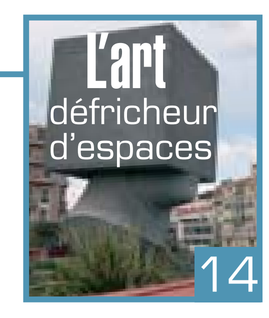
10 **Iter** à l'école du monde

Développement économique

Développement durable

Sport

Culture



14 **L'art** défricheur d'espaces



4 **Parcs régionaux :** les forces de la nature

Recherche

Vie associative

Habitat – Logement

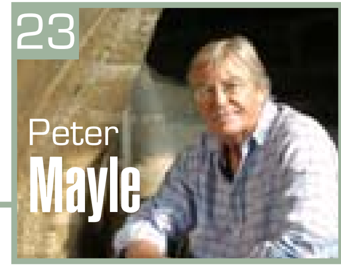
Agriculture, mer, forêt

Territoires



22 La Provence **irriguée**

Identité régionale



23 Peter **Mayle**

International

Le Conseil régional



Vie publique 8

Collectionnez les posters Région p. 12-13



La lettre de la Région – mensuel gratuit – Numéro 173 – Janvier 2006. Hôtel de Région – 27, place Jules-Guesde. 13481 Marseille Cedex 20. Directeur de la publication : Bruno James. Directrice adjointe : Nathalie Bonsignori. Rédactrice en chef : Jacqueline Jouffret-Massot. Directeur artistique : Bernard Stabile. Conception maquette et P.A.O. : Martine Canzonieri, Rémy Daumas, Olivier Mori, Marie-Laure Peyremorte. Rédaction : Thierry Auffray, David Daurat, Céline Geoffroy, Madeleine Krémer-Rodenas, Lauriane Michel, Gil Pons. Photothèque : Françoise Villard. Photographies : Editing / Anne Van der Stegen ; Jean-Pierre Garufi. Couverture : Gettyimages. Impression : Trulli, Vence. Commission paritaire : 1726 ADEP ISSN 0991-0107. Membre de l'UJJEF. Tirage : 400 000 exemplaires. Gratuit. Dépôt légal : mars 2005. Distributeur : Globe diffusion - Marseille.



Notre Région solidaire



Le Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'année 2005 s'est achevée dans une atmosphère pesante. Les inquiétudes suscitées par la mondialisation pour nos agriculteurs comme pour nos chefs d'entreprise, nos cadres, nos employés et nos ouvriers demeurent. La conférence de Hongkong de l'Organisation mondiale du Commerce n'a apporté ni aux peuples pauvres ni aux peuples développés le début d'une assurance de maîtrise d'un développement juste et harmonieux.

Il en a été de même du sommet européen où le budget adopté n'a pas davantage rassuré nos agriculteurs et ne permettra plus de continuer à équiper nos régions du sud de l'Europe.

Pourtant, c'est avec une confiance forte et sincère que je forme des vœux pour notre région pour 2006 comme pour chacun.

Provence-Alpes-Côte d'Azur a la force de sa position géographique et de son identité culturelle à la fois européennes et méditerranéennes. Chaque année, nous prenons davantage conscience de notre communauté de destin et de nos formidables atouts pour l'avenir.

Notre région est l'une des trois premières de France par ses capacités technologiques et scientifiques. Nous avons la ressource la plus précieuse : la connaissance et le savoir.

Sept pôles de compétitivité de niveau mondial et national nous ont été reconnus par l'État. Ils seront sept pôles de développement pour notre économie et pour l'emploi.

Un instrument de recherche unique au monde en matière d'énergie (ITER) attirera en Provence à Cadarache des scientifiques et des techniciens du monde entier. Il créera des milliers d'emplois.

J'ai choisi ces exemples parce qu'ils placent Provence-Alpes-Côte d'Azur au plus haut niveau mondial. Nous pouvons être fiers de notre région. Nous pouvons croire en nous. Nous pouvons avoir confiance.

Notre Région est là, grande et forte. C'est pour cela qu'elle est au premier rang dans la compétition mondiale. Mais pour être forte, elle doit être rassemblée et juste pour que le progrès soit le progrès de tous. C'est avec cet idéal que je travaille avec mes collègues du Conseil régional.

Nul ne doit être laissé sur le bord du chemin. Emploi, logement, revenu salarial, notre Région renforcera encore son action auprès de l'Europe et de l'État, pour être respectée et entendue. Pour cela elle doit être unie et solidaire.

Michel Vauzelle



Camargue, Luberon, Queyras, Verdon ; quatre Parcs en projet et de nombreux sites remarquables… Provence-Alpes-Côte d'Azur protège ses espaces.

Pourquoi un parc naturel régional ? Pour protéger un territoire rural fragilisé certes, mais pas seulement… Car un parc naturel régional contribue également au développement économique, social et culturel et à l'amélioration de la qualité de vie. Camargue, Luberon, Queyras, Verdon : avec ces quatre parcs naturels régionaux, ce sont plus de 500 000 hectares qui sont protégés et valorisés par la Région. Ces espaces ne sont cependant pas synonymes de nature « mise sous cloche » : ils sont aussi et surtout un lieu de vie, d'accueil et d'information, et permettent le maintien d'une activité économique source d'emplois.

Un engagement solidaire

Intéressant plusieurs dizaines de communes et des milliers d'habitants, la création d'un parc n'est pas chose facile. Elle n'aboutit qu'après une longue phase de concertation réunissant habitants, socioprofessionnels et élus. Initiée par la Région, cette démarche nécessite des études préalables d'opportunité et de faisabilité ainsi que la définition d'un premier périmètre pour l'élaboration d'une charte.

Cette charte, véritable ossature du futur parc, est rédigée avec la participation active de tous les intervenants. Elle fixe le plan du parc, les objectifs à atteindre, les moyens pour les mettre en œuvre.

C'est un véritable acte d'engagement entre tous les partenaires. Elle est enfin évolutive car révisée tous les dix ans. Quant à l'adhésion des communes, elle est libre et volontaire, mais détermine le périmètre définitif du parc.

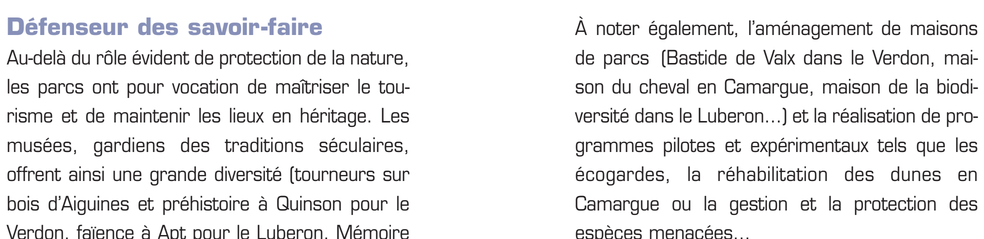


© Jérôme Cabanel

Le parc : un label de qualité

Face à la pression foncière, à la hausse des prix de l'immobilier et aux atteintes dont la nature fait l'objet, le parc naturel régional est l'une des réponses les plus appropriées. Selon Jean-Louis Joseph, Vice-président du Conseil régional et Président du Parc naturel régional du Luberon, le service habitat du parc a permis en dix ans de faire construire 35 logements sociaux par an, soit 350 à ce jour. Le parc, c'est aussi une image de qualité valorisante pour les produits, les services et les savoir-faire. C'est également une équipe technique pluridisciplinaire à l'écoute des collectivités locales et des acteurs concernés, capable de les accompagner dans leurs initiatives. Un parc naturel régional c'est enfin des moyens financiers, grâce notamment aux aides de la Région qui participe avec les Départements à hauteur de 70 % du budget.

Tous crédits confondus, Provence-Alpes-Côte d'Azur a déjà consacré, depuis la signature du contrat de plan en 2001, plus de 25 millions d'euros à ses quatre parcs.



Parcs régionaux : les forces de la nature

© Frédéric Pauvarel

Défenseur des savoir-faire

Au-delà du rôle évident de protection de la nature, les parcs ont pour vocation de maîtriser le tourisme et de maintenir les lieux en héritage. Les musées, gardiens des traditions séculaires, offrent ainsi une grande diversité (tourneurs sur bois d'Aiguines et préhistoire à Quinson pour le Verdon, faïence à Apt pour le Luberon, Mémoire de pierre, Mémoire d'hommes à Vachères pour le Queyras, traditions camarguaises…).

Mais le parc s'érige également en défenseur de savoir-faire : conservatoire des ocres et pigments appliqués dans le Luberon, travail du bois dans le Queyras, du roseau en Camargue ou produits à base de lavande dans le Verdon…

À noter également, l'aménagement de maisons de parcs (Bastide de Valx dans le Verdon, maison du cheval en Camargue, maison de la biodiversité dans le Luberon…) et la réalisation de programmes pilotes et expérimentaux tels que les écogardes, la réhabilitation des dunes en Camargue ou la gestion et la protection des espèces menacées…

Bientôt huit…

De quatre, les parcs naturels régionaux vont bientôt passer à cinq puis à six et, dans un avenir proche, à sept ou huit. Le premier de ces projets à voir le jour sera celui des Alpilles avant Le Ventoux, Les Préalpes d'Azur et Les Baronnies. La principale originalité du futur Parc naturel régional des Alpilles réside dans sa charte, élaborée au terme d'un processus inédit de concertation avec la population. Depuis le lancement du projet, plus de 450 réunions se sont tenues dans les 16 communes concernées pour une enquête publique, en cours jusqu'au 23 janvier 2006. Les futurs parcs comme les anciens (celui de Camargue, premier-né, vient de fêter ses 30 ans) sont ainsi profondément ancrés dans nos traditions tout en étant tournés vers l'avenir. Vivant au rythme de la nature et du travail des hommes, ils peignent la région aux couleurs des saisons : blancheur éclatante des vergers au printemps, bleu lavande en été, flamboiement des vignes à l'automne et lumière rosée des crépuscules en hiver… Une image trop précieuse pour ne pas la préserver.



Ils témoignent…

Parcs régionaux : les forces de la nature



Nadine Péris,
Conseillère régionale déléguée aux Parcs naturels régionaux.

« La différence entre un parc national et un parc naturel régional, c'est que le premier est 100 % protection de la nature alors que le second est un lieu de vie. Territoire d'exception, le parc naturel régional est choisi pour sa fragilité, sa beauté, la richesse de son patrimoine et de sa culture. Le but étant de maintenir et de développer l'économie, tout en respectant l'environnement. Le parc devient ainsi un partenaire incontournable, un interlocuteur puissant et obligatoire. Face à l'augmentation des loyers et du coût de l'immobilier, les quatre nouveaux parcs vont soutenir les communes qui mènent une politique d'instauration de logements sociaux ou de protection des terres agricoles, gage du maintien des espaces ruraux.
La Région, à travers l'aide logistique et financière qu'elle apporte aux parcs naturels régionaux, conjugue développement économique et protection de la nature. »



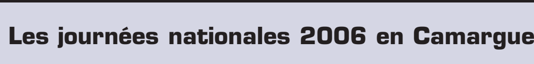
Carine Ritan,
directrice du syndicat mixte de l'Agence publique du massif des Alpilles.

« Les habitants des Alpilles n'ont pas oublié les terribles incendies qui ont ravagé la région, en 1999 notamment. C'est de là qu'est née la volonté forte de créer le Parc naturel régional des Alpilles, au terme d'une longue concertation toujours en cours. C'est du reste le premier projet de parc naturel régional de France à être soumis à cette loi d'enquête publique. Ce sera également, une fois créé, le seul parc naturel régional de France (2 en Espagne, 1 au Portugal et 2 en Italie) à adhérer au programme « Recoforme » de coopération et d'échanges sur la forêt méditerranéenne. Un parc naturel régional comme celui des Alpilles ne doit pas être pensé comme une structure mais plutôt comme un territoire avec des objectifs communs à tous les acteurs pour s'engager vers l'avenir. Force de frappe plus importante, cohérence des actions engagées par les communes concernées, le parc permet, dès lors, d'assurer un développement économique durable. »



Jacques Vallet,
directeur du Parc naturel régional du Queyras.

« La première fête des parcs naturels régionaux a été un réel succès, avec 500 participants. Au-delà de cette indéniable réussite, le message que nous sommes parvenus à faire passer a permis de toucher le plus grand nombre. Quand vous montrez à 120 randonneurs comment nous construisons des habitations respectueuses de l'environnement en utilisant des matériaux locaux et que vous organisez ensuite une projection photo, allant encore plus loin dans la démonstration, c'est sûr que cela marque les esprits dans le bon sens. Et ce qui nous conforte dans cette entreprise, c'est que nombreux sont ceux qui viennent désormais nous voir en nous disant : nous aussi on veut participer et montrer ce que l'on fait dans le cadre d'un développement durable. Cette fête qui a rassemblé plus de 7 000 personnes dans les quatre parcs a initié un réel mouvement de solidarité ! »



La Région s'engage

Les journées nationales 2006 en Camargue

Ils seront 1 000 participants à venir des 44 parcs naturels régionaux de France et des dizaines de parcs naturels régionaux en projet pour trois journées de rencontres qui auront lieu cette année les 4, 5 et 6 octobre. Le Président de la Région, Michel Vauzelle, accueillera à cette occasion, la ministre de l'Écologie et du développement durable.
Chaque parc viendra ainsi présenter sa « bonne pratique », à savoir un exemple d'action concrète applicable aux autres parcs. Ces journées seront suivies de la deuxième Fête des parcs, organisée par la Région le dimanche 8 octobre 2006. Une fête qui avait réuni l'an dernier des milliers de visiteurs…



En savoir plus

Le territoire régional est riche d'une beauté et d'une diversité exceptionnelles, qu'il est indispensable de préserver et de valoriser. Pour tout savoir sur les quatre parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur, demandez la plaquette d'information éditée pour tous les publics à l'automne dernier par la Région.

Disponible sur simple demande au 04 91 57 59 90 (service d'Informations documentaires) ou au 04 91 57 53 74 (service Environnement-énergie).





Des espaces Internet au service des citoyens

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Région propose une centaine de lieux offrant un accès au net gratuit ou à prix modéré.

Qu'on soit lycéen, étudiant, à la recherche d'un emploi, salarié, créateur d'entreprise…. l'internet est aujourd'hui un mode de communication universel. Mais tout le monde n'a pas les moyens de s'offrir un ordinateur, indispensable pour se connecter à ce nouvel espace de démocratie et d'ouverture sur le monde. Afin de garantir l'égalité des chances dans l'accès au numérique, la Région a lancé en 2002 un programme ambitieux, doté d'une enveloppe budgétaire de plus de 3,5 M€ : les Espaces Régionaux Internet Citoyen. Plus simplement dénommés ERIC, ces lieux de proximité sont les vôtres. Ils vous donnent la possibilité de surfer gratuitement, ou à un coût modéré, sur le net, et ce, quel que soit votre lieu d'habitation. Si vous êtes néophytes, n'hésitez pas à faire appel à des animateurs qui guideront vos premiers pas dans ce monde du virtuel. Personnels qualifiés, ils sont là pour vous sensibiliser et vous former aux rudiments des technologies de l'information et de la communication – les TIC.

Un défi numérique

Aujourd'hui, une centaine d'ERIC vous accueille dans des lieux spécifiques mais aussi des centres sociaux ou des bibliothèques. Mais l'ambition de la Région ne s'arrête pas là. Il s'agit d'amener les ERIC à devenir des centres locaux de ressources « TIC » sur l'ensemble des territoires. À terme, ces espaces joueront un rôle d'opérateurs de politiques publiques et contribueront ainsi à l'émergence de « territoires numériques », un véritable défi !

Conduits par la Région en partenariat avec la Préfecture de région, la Caisse des dépôts et consignations et le soutien de la Commission européenne, les ERIC se veulent de nouveaux lieux d'échange et de convivialité. Afin d'accompagner leurs missions, une plate-forme régionale de services a vu le jour.

La formation aussi

Véritable centre de ressources, elle favorise les échanges, diffuse les informations, met en commun pratiques et expériences grâce à un site Extranet. Elle accompagne également la formation des animateurs multimédia.
Dans le cadre du développement de la société de l'information en Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Région a également mis en place des programmes dans le domaine des TIC : déploiement d'un réseau à très haut débit connectant les universités et les lycées, développement des industries de contenus audiovisuel et multimédia et des services numériques, développement des territoires avec les programmes « territoires numériques » et « boucles locales alternatives ». Une démarche régionale résolument volontariste, guidée par les enjeux d'aménagement du territoire et articulée avec la stratégie économique, d'innovation et de recherche, pour construire, ensemble, une société du savoir et de la connaissance.

Pour connaître l'adresse de l'ERIC le plus proche de chez vous : eric.regionpaca.fr (rubrique Annuaire).



Khaled M'Tar,
animateur, responsable de l'ERIC, Foyer rural Cépage de Puget-Théniers (06).

« Grâce à la Région, nous avons pu changer de matériel, pérenniser les dispositifs mis en place et renforcer notre action sur les publics les plus éloignés des TIC. Deux animateurs aident et accompagnent les personnes dans leur recherches ou dans leur formation au multimédia. Nous proposons aussi des ateliers d'initiation à l'internet et à l'informatique, de téléprocédure, de recherche d'emploi et des ateliers spécifiques pour les personnes âgées. »



Pierre Blondin,
étudiant et usager de l'ERIC de la Canebière à Marseille.

« Je viens environ trois fois par mois ici pour effectuer des recherches pour mes études et puis, parce qu'aujourd'hui, tout se fait par Internet, notamment les démarches administratives. Au début, un animateur m'a aidé à rentrer mes données personnelles. J'ai créé mon e-mail. Je suis en première année de kinésithérapie. Je n'ai pas d'ordinateur… ça coûte trop cher pour nous les étudiants. Ici c'est 1 € de l'heure et 20 centimes pour l'impression, à ce coût, c'est intéressant. »

Nouveau lycée, future école internationale, accès internet, rencontres des associations, la Région se mobilise pour améliorer votre quotidien. Retour en images ...



28/11/05 SAINT-MAXIMIN

Le lycée de Saint-Maximin inauguré

Michel Vauzelle et Gabriel Rinaudo, maire de Saint-Maximin la Sainte-Baume ont inauguré le nouveau lycée régional de Saint-Maximin la Sainte-Baume, en présence de Jean-Claude Hardouin, Recteur de l'Académie de Nice, Chancelier des Universités. Livré à la rentrée scolaire 2005, l'établissement accueille actuellement 570 élèves de l'enseignement général dont 440 demi-pensionnaires.

Rendez-vous

Séminaire permanent de l'économie sociale et solidaire

Le 10 janvier 2005, la Région lançait le séminaire permanent de l'économie sociale et solidaire qui réunissait plus de 300 personnes. Démarche participative, le séminaire permanent vise à élaborer la stratégie régionale de développement de l'économie sociale et solidaire. L'action de la Région, qui propose déjà le dispositif Créactives et les mesures pour l'emploi associatif du Plan régional pour l'emploi, passe aujourd'hui par cette 4e des six rencontres. Après le bilan à mi-parcours réalisé en novembre dernier, cette nouvelle étape du séminaire a lieu le 10 janvier à Avignon.
2 650 associations investissent chaque année le champ de l'économie sociale et solidaire en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Un secteur qui devient au fil des ans un gisement d'emplois : 2 300 emplois par an sont créés en région.

Un nouvel ERIC

Nadine Péris, Conseillère régionale, déléguée aux Parcs naturels régionaux, a inauguré un nouvel Espace Régional Internet Citoyen (ERIC) à Carpentras. Pour que les technologies de l'information et de la communication soient accessibles au plus grand nombre en Provence-Alpes-Côte d'Azur, 120 lieux d'accès public à Internet ont déjà vu le jour depuis 2002.



© Régis Cintas

10/11/05 CARPENTRAS



© Régis Cintas

28/11/05 HÔTEL DE RÉGION

Assises du Foncier

Michel Vauzelle et Sylvie Andrieux, Vice-présidente déléguée au Foncier, à l'habitat, au logement et à la politique de la ville ont ouvert les 2e Assises régionales de l'habitat et du foncier. L'occasion de préciser les politiques régionales face à la crise du logement, déprise du foncier agricole, accession sociale à la propriété, prévention des risques, équilibres urbains et ruraux...



10/11/05 LA SEYNE-SUR-MER

Femmes et héroïnes

Sylvie Guérin, Conseillère régionale déléguée aux Affaires relevant des droits des femmes, était présente lors de la conférence de presse d'ouverture du festival de cinéma 2005 de la Seyne-sur-Mer. Organisé par les Chantiers du cinéma, ce festival présentait des « Portraits de femmes ».

L'antenne régionale déménage

Michel Vauzelle et Patrick Allemand, 1er Vice-président de la Région, ont inauguré les nouveaux locaux de l'antenne régionale désormais située au 44/46, avenue Jean-Médecin. Après celles de Gap et de Toulon, cette antenne, au cœur de la ville et au plus près des Niçois, tisse un nouveau lien de proximité.



23/11/05 NICE



29/11/05 MANOSQUE

Iter : une école internationale

Michel Vauzelle et Christophe Castaner, Vice-président délégué à l'Aménagement des territoires, ont visité le terrain proposé par la ville de Manosque pour la construction, dans le cadre de l'implantation d'Iter à Cadarache, de la future école internationale. Celle-ci accueillera plus de 1400 élèves issus d'une trentaine de nationalités.



Au plus près des associations

A l'occasion des 5es Rencontres régionales de la vie associative, Samia Ghali, Vice-présidente déléguée aux Sports, à la jeunesse et à la vie associative, a rencontré l'ensemble des associations des Alpes de Haute-Provence, réunies pour l'occasion à Digne-les-Bains.



02/12/05 DIGNE

Ils témoignent



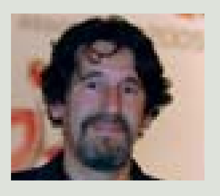
Jean-Paul de Gaudemar,
recteur de l'académie Aix-Marseille.

« Dès septembre 2006, 46 élèves venus de sept pays seront scolarisés dans les établissements de Manosque. Des filières dans les lycées et les universités de la région seront créées en liaison avec le CEA, formant des jeunes qui pourraient être amenés à travailler pour ITER. »



Michelle Gros,
agricultrice à Hyères.

« La gestion du foncier agricole, évoquée lors des Assises du foncier, n'est pas du seul ressort des agriculteurs. C'est un faux débat de lier les disponibilités en foncier agricole et la nécessaire construction de logements sociaux. Aujourd'hui, la déprise agricole foncière s'accélère. Et je ne parle même pas de l'habitat agricole, pour lequel la Région s'engage aujourd'hui. »



Henry Etcheverry,
Ligue d'enseignement FOL 04.

« Notre fédération compte 200 associations. Ces Rencontres régionales de la vie associative, que nous co-organisons pour la première année aux côtés de la Région, sont une chance pour nos 7 500 adhérents. En dehors des réponses techniques et d'une nécessaire pédagogie institutionnelle, elles permettent un face-à-face du monde associatif et des politiques. Les associations inscrivent leur projet dans la politique de la Région, qui fixe un cap et des orientations. »

Iter à l'école du monde

© Anne Van der Stegen

Chinois, Italiens, Portugais… Ce ne sont pas moins de 30 nationalités qui fréquenteront les bancs de l'école internationale à Manosque dès 2009.

Une première dans notre région : une école internationale accueillera bientôt les élèves depuis l'école maternelle jusqu'au lycée en passant par le primaire et le collège, à Manosque, dans les Alpes de Haute-Provence. Cet établissement scolaire d'envergure comptera à terme près de 1 400 élèves, issus d'une trentaine de nationalités différentes. Russes, Allemands, Polonais… les deux tiers des scientifiques qui travailleront sur le projet Iter à Cadarache, viendront en effet de plus de 30 pays, accompagnés de leurs familles, pour s'installer en Provence-Alpes-Côte d'Azur.
Cette nouvelle école internationale publique sera, bien entendu, ouverte aux jeunes habitants des Alpes de Haute-Provence. Ils pourront, en outre, accéder aux équipements informatiques, technologiques et sportifs de l'école.

Un enseignement pour 31 nationalités

Les élèves étrangers, petits et grands, viendront des 25 pays de l'Union européenne ainsi que des États-Unis, de la Russie, du Japon, de la Corée du Sud, de la Chine, de l'Inde et du Brésil. On estime que 40 % des scientifiques viendront pour quelques mois tandis que 60 % résideront ici pour une durée de 5 ans. Pour s'adapter au mieux à cette diversité linguistique, l'enseignement se déclinera en huit sections : francophone, anglophone, germanophone, japonaise, chinoise, coréenne, russe et italienne. Des cours intensifs en français sont également prévus. Du collège au lycée, les élèves suivront des cours communs pour la plupart des matières, mais pourront également choisir des options. L'étude d'une première langue étrangère débutera à 3 ans et la deuxième langue étrangère sera enseignée à partir de la classe de 5e. Les programmes mèneront à un examen de type baccalauréat OIB (Option internationale du baccalauréat), avec le choix entre un baccalauréat littéraire, scientifique ou économique et social. « *Nous pourrions envisager de délivrer un diplôme binational, reconnu par les deux pays* » a d'ailleurs ajouté Jean-Paul de Gaudemar, recteur de l'académie d'Aix-Marseille.
L'objectif est d'offrir aux jeunes un enseignement de qualité, reconnu au plan international, et un niveau élevé en langues (maternelle et étrangères). Les élèves de Manosque et de ses environs s'ouvriront donc aux langues étrangères et à d'autres cultures, tandis que les jeunes étrangers s'imprègneront de la culture française sans pour autant renier leur propre identité culturelle. Les programmes répondront en effet aux exigences des pays partenaires.

Un financement 100 % Région

Parce que la formation des jeunes est une priorité, la Région assure l'intégralité du financement de l'école internationale soit 55 M€ pour la construction de l'établissement, la réalisation d'un internat, des équipements sportifs et d'un espace restauration. Au-delà de cette école, les conseillers régionaux ont voté un budget total de 152 M€ pour le financement de la machine Iter, l'augmentation de la capacité de la ligne ferroviaire du Val de Durance et des actions en faveur du foncier.
Les retombées économiques d'Iter sont très attendues : entre 2007 et 2015, Iter créera près de 500 emplois directs chaque année auxquels s'ajouteront 3 000 emplois indirects dont 1 400 en Provence-Alpes-Côte d'Azur, pour la seule phase de construction du réacteur.

2006 : concours international d'architecture

Un concours international d'architecture est lancé cette année pour choisir l'équipe qui construira l'établissement scolaire. Au programme du cahier des charges figure d'ores et déjà la volonté clairement affichée de la Région de construire un bâtiment d'une qualité exemplaire, respectueux du développement durable et intégrant les nouvelles énergies (solaire, photovoltaïque) ainsi que des équipements technologiques de pointe (visio-conférence via le réseau régional à très haut débit).
Avec une livraison prévue en 2009, la Région fait le pari de construire cet établissement scolaire en seulement 3 ans au lieu de 4 en moyenne : un établissement de proximité au carrefour de quatre départements de la région.

Ils témoignent



Christophe Castaner,
Vice-président délégué à l'Aménagement des territoires, maire de Forcalquier.

« Les lycées et la formation sont au cœur des actions régionales : il est donc normal que la Région soit l'acteur majeur pour la construction de l'école internationale. Le choix de Manosque place cet établissement au cœur du territoire où se situera le développement du projet Iter. Cette école accueillera bien sûr les enfants des scientifiques travaillant sur le site mais au-delà sera ouverte aux enfants de la Haute-Provence, territoire dont le développement est aujourd'hui spectaculaire et que la Région, jouant à plein son rôle, accompagne. Au-delà des partenaires du projet, la coopération internationale s'élargira et l'école s'adaptera alors. Dès la rentrée 2006, nous mettrons en œuvre des moyens pour accueillir les enfants des scientifiques dans les établissements scolaires locaux. »



Jean Brochier,
proviseur du collège et du lycée international Ferney Voltaire (Ain).

« Nos élèves sont issus de 70 nationalités. 60 % des 840 collégiens et 25 % des 1 260 lycéens ont choisi l'une des 6 sections internationales : britannique, italienne, espagnole, allemande, néerlandaise et suédoise. Chaque semaine, 6 h de langues et littératures et 2 h d'histoire et géographie sont enseignées dans la langue maternelle des élèves. Nous enseignons aussi le français pour ceux qui ne le parlent pas. C'est une très grande richesse pour les élèves des sections internationales qui côtoient des camarades français et d'autres nationalités, s'imprègnent de la langue française sans perdre contact avec leur langue d'origine. Dans nos établissements, la scolarité est exigeante mais la récompense est là : entre 95 % et 100 % de réussite au Baccalauréat à Options Internationales pour les élèves des sections internationales. »



Sainte-Victoire – Bouches-du-Rhône © C. Moirenc / Wallis

Provence-Alpes-Côte d'Azur, *notre région*

www.regionpaca.fr



L'art défricheur d'espaces

Terre d'accueil pour les artistes, Provence-Alpes-Côte d'Azur donne du relief à leurs œuvres. La Région soutient leur diffusion.

« J'essaye de vous obliger à imaginer. L'artiste ne réalise que 50 % du travail ». Créateur de « La Tête au carré », sculpture de près de 30 mètres de haut qui, depuis 2002, surplombe la bibliothèque de Nice (co-financée par la Région), Sacha Sosno rappelle que sitôt réalisée, l'œuvre d'art s'offre au jeu de l'interprétation.

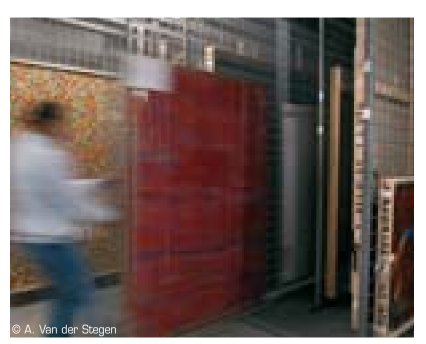
Peu sensibilisé à l'art contemporain, le public a plutôt tendance à ne pas s'y prêter, voire à l'ignorer ou même l'abandonner aux initiés.

Souffrant sans conteste d'un déficit de promotion (faiblesse des budgets, relais commerciaux quasi inexistants, désintérêt médiatique…), l'art contemporain fait pourtant preuve de foisonnement et d'innovation en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Dans des conditions sociales et économiques souvent précaires, de nombreux artistes créent et irriguent plus de 120 lieux d'expositions temporaires ou permanents.

© J.P. Garufi

Minéral et végétal

Cette effervescence investit des lieux parfois étonnants. Ainsi, loin des galeries et des grands centres urbains, le Cairn (Centre d'art informel de recherche sur la nature) de Digne-les-Bains n'hésite pas, depuis 1984, à conjuguer environnement naturel et création artistique. À projet singulier, résultat inattendu et quasi visionnaire, grâce à la réalisation d'itinéraires artistiques immergés dans la nature. Loin aussi du cheminement parfois fastidieux du musée classique. Et comme l'art ne connaît pas de frontières, le projet « La route de l'art contemporain » prévoit de relier l'Italie en franchissant les Alpes.


© A. Van der Stegen

À Marseille, le FRAC est ouvert gratuitement au public.

Au parcours minéral jalonnant les Alpes, le Luberon pourrait répondre par une palette végétale avec un projet artistique prenant racine à Lauris. La commune vauclusienne abriterait à terme un centre d'art où les plantes seraient la matière première et redonneraient vie et animation aux vestiges du château du XVIIIe siècle.

Artistes en herbe

Cette diffusion sur l'ensemble du territoire est l'un des objectifs de la Région, au travers de son soutien aux initiatives et aux projets. Les associations multiplient les actions au plus près des créateurs et des diffuseurs. Sollicitant directement les artistes pour mener à bien des actions de sensibilisation du public et souvent des plus jeunes à l'art contemporain, elles effectuent un travail de médiation efficace. Cette sensibilisation des plus jeunes est aussi l'une des actions permanentes du Fonds régional d'art contemporain (Frac), au travers des parcours commentés et adaptés aux différents âges ou des rencontres avec des enseignants.

L'Espace de l'art concret à Mouans-Sartoux, l'Espace Peiresc de Toulon, la médiathèque intercommunale de Miramas, la galerie du théâtre de la Passerelle de Gap et la collection Lambert en Avignon proposent aussi des ateliers pédagogiques.

Villas ouvertes

Peintures, sculptures, dessins, photographies, installations, multimédia… Sous toutes ses formes, l'art contemporain évolue dans des lieux d'excellence en Provence-Alpes-Côte d'Azur. C'est le cas de la Villa Noailles à Hyères, devenue incontournable dans les domaines de la mode, du design, de la photographie et de l'architecture. Moins connu et plus spécifique encore dans son approche, le Centre international de recherche sur le verre et les arts plastiques (Cirva), situé à Marseille, propose à des artistes de travailler sur des créations incluant le verre. Outil unique au niveau international, le Cirva a déjà accueilli près de 150 artistes.

La Villa Arson réunit à Nice un centre d'art contemporain, une école nationale supérieure d'art et des résidences d'artistes.

Érigée au milieu d'un jardin méditerranéen jalonné de nombreuses sculptures et installations, la Villa accueille jusqu'à 200 étudiants et dispose d'une documentation exceptionnelle sur l'histoire de l'art. La région accueille une autre école nationale, celle de la photographie à Arles et quatre écoles supérieures d'art : Aix-en-Provence, Marseille, Avignon et Toulon.

Voir et savoir



« Maman, je connais un artiste ! »

Pratiquer les arts plastiques, visiter musées et ateliers d'artistes sont les trois volets d'Artimômes. Soutenu par la Région, depuis sa création en 1999, ce projet initié par l'association Les Francas du Var implique 25 partenaires, autant de plasticiens et environ 500 enfants et jeunes en 2006. Pour l'ensemble des actions, un médiateur culturel accompagne les structures et les artistes dans leurs interventions auprès des jeunes et des enfants.
Les Francas : tél. 04 94 61 15 93.

Le Fonds régional d'art contemporain

Constituer une collection publique et renforcer la vie artistique en diffusant cette collection et en ouvrant l'ensemble du territoire à la création contemporaine sont les deux missions principales du Frac Provence-Alpes-Côte d'Azur. Avec les crédits de l'État et de la Région (87 000 € attribués par la Région en 2005 pour l'acquisition d'œuvres), le Frac privilégie l'éducation artistique et la sensibilisation à l'art contemporain. Visites, expositions, rencontres, formations, l'ensemble des animations est pour tous les publics. Aujourd'hui, la collection du Frac compte plus de 700 œuvres de 350 artistes.
Frac : tél. 04 91 91 27 55.

Pour les curieux

Cairn, centre d'art à Digne-les-Bains, tél. 04 92 36 70 70 ; Centre international de recherche sur le verre et les arts plastiques à Marseille, tél. 04 91 56 11 50 ; Musée d'art moderne et d'art contemporain de Nice, tél. 04 93 62 61 62 ; Musée d'art contemporain de Marseille, tél. 04 91 25 01 07 ; Villa Arson à Nice, tél. 04 92 07 73 84 ; Villa Noailles à Hyères, tél. 04 98 08 01 98.



Nous sommes 3 375 000

à consommer céréales et féculents au moins trois fois par jour.

Une excellente habitude prise par les hommes et les jeunes plutôt que par les femmes.



© A. Van der Stegen



© Club3/Wallis

Sur le pouce 38 minutes

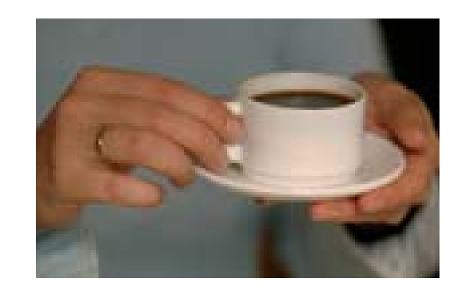
en moyenne pour le déjeuner, 16 min pour le petit-déjeuner et 40 pour le dîner. Dîner au cours duquel on ne déguste que 2 plats contre 3 au déjeuner… Le principal lieu des repas reste le domicile (70 % même pour le déjeuner). Enfin, nous sommes 750 000 à regarder la télévision lors du petit déjeuner, 1 500 000 à la regarder lors du déjeuner et 2 250 000 lors du dîner.

Une note salée ! 2 700 000

personnes à rajouter du sel dans les aliments.
Autre habitude chez 900 000 d'entre nous : la présence sur la table de diverses matières grasses telles que la mayonnaise, le beurre, le ketchup et… l'huile d'olive. Cette dernière a, fort heureusement pour la santé, remplacé l'huile de tournesol. Elle est utilisée par 86 % d'entre nous pour la vinaigrette et la cuisson. De même, les produits allégés et les huiles mélangées remplacent peu à peu le beurre et la margarine.

T'es café ? 3 150 000

amateurs de café au quotidien.
Moins de 900 000 habitants préfèrent le thé, en majorité les femmes et ceux dont le niveau d'études est supérieur au bac. 4 habitants sur 10 boivent du lait dans la journée, surtout les jeunes. Nous sommes de plus en plus nombreux à boire de l'eau minérale et nous consommons plus de boissons sucrées que la moyenne nationale.



En gros… 301 500

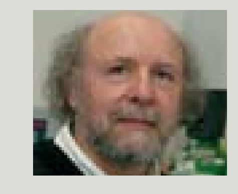
personnes de 10 à 64 ans souffrent d'obésité en Provence-Alpes-Côte d'Azur.
C'est nettement moins qu'au plan national. Chez les moins de 4 ans par contre, le chiffre atteint 2,7 % des garçons et 3,1 % des filles. Chez les adultes, la surcharge pondérale touche davantage les hommes (40,8 %) que les femmes (24,4 %) ainsi que les personnes plus âgées (52,6 % des 60-75 ans). Les femmes sont deux fois plus nombreuses que les hommes à suivre un régime.

Fruits et légumes 459 000

habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur consomment des fruits et légumes cinq fois par jour.
Cette consommation est plus l'apanage des femmes et augmente avec l'âge. Elle ne dépend pas des niveaux de revenus ou de diplômes. Le week-end par contre, cette consommation baisse au profit des pâtisseries et des glaces.



En savoir plus



Denis Lairon,

directeur du laboratoire de recherches sur la nutrition humaine à l'INSERM.

« Ce que l'on mange a une influence sur la santé. Malheureusement la mondialisation, si elle permet la diversification des menus, a aussi des effets pervers dans l'assiette. Et la cuisine méditerranéenne qui faisait en partie notre spécificité est en passe de disparaître au profit de la « malbouffe » internationale. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, 70 % des habitants mangent moins de 3 portions de fruits et légumes par jour au lieu des 5 recommandées. Une étude que nous venons de terminer montre pourtant de façon indiscutable que le fait de suivre un « régime méditerranéen » (huile d'olive, poisson, fruits, légumes…) pendant trois mois fait chuter le risque de maladie cardio-vasculaire de 15 %. »

La Région contre la malbouffe

– Soutien financier aux AMAP (Association pour le maintien de l'agriculture paysanne), stratégie innovante qui relie un fermier local avec des consommateurs locaux.
– Lancement de l'opération « Produire et manger bio » dans 13 lycées pilotes qui s'engagent à proposer à leur élèves demi-pensionnaires un repas bio par mois depuis la rentrée 2005.
– Promotion des signes officiels de qualité comme le certificat de conformité (5), l'indication géographique protégée (4), le label rouge (5) et les AOC (30)…

Le profil des consommateurs

Ils sont **10 %** de « pratiques » (alimentation peu équilibrée), **12 %** de « traditionnels » (amateurs de patates, vin, charcuterie et viande), **14 %** d'« hédonistes » (plats tout prêts, charcuterie, pain et boissons alcoolisées), **14 %** d'« utilitaires » (ils mangent… « pour vivre » !), **15 %** de « petits consommateurs » (une majorité de femmes, régime oblige ?), **17 %** d'« avertis » (beaucoup de poissons, fruits et légumes) et **18 %** d'« appliqués » (souvent des femmes mariées avec enfants, qui gèrent des contraintes budgétaires ou autres).



Tribune ouverte

L'espace d'expression des Élus du Conseil régional

Conformément à la loi n° 2002-276 du 27 février 2002, « Lorsque la Région diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information général sur les réalisations et la gestion du Conseil régional, un espace est réservé à l'expression des groupes d'élus ».

Groupe Socialiste, Radical, Citoyen et apparentés


Sylvie Andrieux, Présidente du groupe





Une Région qui tient encore et toujours ses engagements

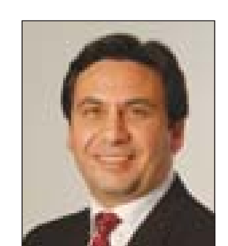
L'acte II de la décentralisation, prévu par la loi du 13 août 2004, est marqué par le transfert des charges de l'État et la faiblesse de l'autonomie financière des Régions. L'État se désengage dans de nombreux domaines et contraint les collectivités locales en général et les Régions en particulier à prendre sa place. Mais les ressources qu'il nous transfère pour faire face aux nouvelles charges qu'il nous impose sont largement insuffisantes. La compensation financière « à l'Euro, l'Euro » n'est qu'un leurre, qu'un mensonge de plus d'un gouvernement rompu aux effets d'annonces sans lendemain. La décentralisation à l'Euro près ne sera d'ailleurs respecté ni en matière de recettes, ni en matière de dépenses.

En effet, si l'on prend l'exemple des TOS, l'État s'est bien garder d'intégrer dans leur transfert les surcoûts liés à l'insuffisance des effectifs qu'il entretien depuis 2003 : l'Éducation nationale reconnaît même un déficit de 780 postes en Provence-Alpes-Côte d'Azur. De plus, une région dynamique comme la notre, dont les constructions et projets de constructions d'établissements d'enseignement sont importants, doit financer les nouveaux emplois TOS générés par ces lycées avec ses fonds propres, sans aucune aide de l'État. La pleine gestion des personnels TOS entraînera un surcoût de 10 Millions d'€ pour 2006 et entre 20 et 40 millions pour 2007 et 2008. Tous les indicateurs convergent dans la même direction : la volonté d'asphyxier financièrement les régions ! Au groupe Socialiste, Radical, citoyen et Apparentés, nous croyons en la décentralisation, au modèle porté par la Gauche depuis 1982, source de rétablissement du lien entre les citoyens et les élus, source de démocratie participative et d'expression de solidarités, et non à la pseudo-décentralisation mode UMP qui se résume à se défausser sur les collectivités des charges dont l'État ne veut plus. Malgré la volonté du gouvernement de nous limiter à nos compétences premières, nous souhaitons poursuivre nos politiques volontaristes et honorer les engagements pris auprès de nos concitoyens. Notre responsabilité en tant qu'élus est de maintenir les politiques attendues et réclamées par tous les habitants de notre région : en matière d'emplois, avec le « plan Régional pour l'emploi » ouvert à tous les Provençaux, Alpins et Azuréens quel que soit leur age ou leur qualification, nous mobiliserons plus de 50 millions en 2006, afin de favoriser la création de 10 000 emplois, dont 2 000 en direction des jeunes. En ce qui concerne la jeunesse, au delà de la poursuite du programme de gratuité des manuels scolaires et l'aide au premier équipement en lycée professionnel, 2006 verra la livraison des lycées de Valbonne et Bollène, et la poursuite des études pour la réalisation de 6 nouveaux lycées. En matière de formation professionnelle et d'apprentissage, 2006 marquera la mise en œuvre des nouvelles orientations Régionales, avec pour ambition de construire un véritable service public régional de formation. Nous souhaitons maintenir ces politiques volontaristes, même si cela doit passer une nouvelle fois par une augmentation minime de la fiscalité régionale.

Les élus du groupe Socialiste, Radical, Citoyen et Apparentés, avec le Président Michel VAUZELLE, veulent, au travers de la démocratie participative, continuer à innover et résister pour proposer une autre politique plus juste et plus humaine.

En ce premier mois de l'année, je tiens à vous présenter, en mon nom et au nom de tous les élus du Groupe Socialiste, Radical, Citoyen et Apparentés, tous mes vœux de santé, bonheur et réussite pour 2006.

Groupe Communiste et Partenaires


Jean-Marc Coppola, Président du groupe



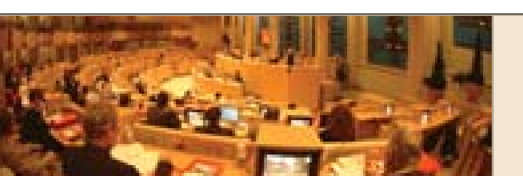
Liberté, Égalité, Laïcité

Si ces valeurs fondamentales de la République ont permis que des millions d'hommes et de femmes tracent eux-mêmes les règles communes de leur action, eh bien en 2006, la pseudo décentralisation voulue, initiée et mise en œuvre par la droite au gouvernement, risque de faire voler en éclats notre Nation. Oui, le transfert de compétences aux Régions et Départements est grave de conséquences. Aussi après le rejet majoritaire par le peuple français du Traité constitutionnel européen le 29 mai, essentiellement pour défendre les fondements de notre modèle social, nous avons à inventer une République moderne et vraiment démocratique, faire preuve de courage, d'audace, comme ceux qui débarrassèrent le pays de la monarchie au XVIII[e] siècle. Comment ? En agissant concrètement, à tous les niveaux, pour exiger de l'État qu'il redevienne le garant de la solidarité entre citoyens, pour éradiquer les inégalités, pour assurer la justice, en priorité sociale, pour développer des services publics donnant accès à tous aux biens élémentaires et vitaux sur tout le territoire national, pour renforcer le droit de toutes et tous à vivre ensemble en pleine harmonie. Est-ce utopique au vu des connaissances et des moyens dont nous disposons ? Certainement pas, mais cela exige une volonté politique. Et puisque cette volonté ne viendra pas de ce gouvernement godillot, qui vante la colonisation, attise les haines, les peurs et les violences, maintient le pays sous état d'urgence, accroît les privilèges des plus riches…

… alors rassemblons nous pour redonner sens et vigueur aux Droits de l'Homme et de la Femme, luttons avec espoir.

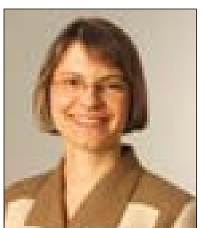
Bonne année 2006 !

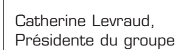




Tribune ouverte

Groupe Verts


Catherine Levraud, Présidente du groupe

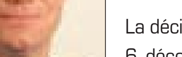


L'aide financière aux entreprises conditionnée à leur vertu sociale et environnementale

À l'heure où la globalisation libérale entraîne des délocalisations d'entreprises y compris dans notre région, le Conseil régional cherche à renforcer son contrôle sur les aides publiques. Les élus Verts défendent la mise en place de « l'écoconditionnalité » qui consiste à lier l'aide financière d'un État ou d'une collectivité à l'atteinte d'objectifs sociaux et environnementaux dans une perspective de développement durable. Les aides publiques aux entreprises pourraient être conditionnées au respect d'une charte d'engagements prévoyant : un plan de recrutement ou le maintien des effectifs, la non-délocalisation, le respect de la démocratie interne (rôle des syndicats, du CE…) et de la responsabilité environnementale (gestion intégrée et économe des fluides, réduction et tri des déchets, plan de déplacements entreprises…). Nous souhaitons que les entreprises qui ne respectent pas ces engagements soient contraintes de rembourser tout ou partie de ces aides publiques.

Groupe UMP, UDF et Apparentés


Renaud Muselier, Président du groupe



UDF

Feu vert pour la L.G.V. PACA

La décision de Réseau ferré de France en date du 6 décembre 2005 de poursuivre les études du projet de ligne nouvelle à grande vitesse (LGV) Provence-Alpes-Côte d'Azur est une excellente nouvelle.

Le débat public, qui s'est déroulé du 21 février au 8 juillet 2005, a un bon bilan : 8 300 participants, 39 réunions publiques, 26 000 signatures sur 14 pétitions, 300 contributions et 55 cahiers d'acteurs ont permis de poser les enjeux de ce projet vital pour notre région.

Il ressort de ces débats que des convergences sont apparues sur les décisions à prendre : tous les acteurs se rejoignent sur la nécessité d'augmenter les capacités ferroviaires et de donner la priorité aux transports quotidiens (TER et dessertes type RER), afin d'offrir une vraie alternative au « tout routier » ; profiter de l'implantation de cette ligne pour réfléchir à l'aménagement du territoire ; établir des liaisons rapides entre les métropoles régionales et vers le réseau TGV européen ; maintenir la desserte des gares centres – et ne pas envisager de gares excentrées ; poursuivre le projet vers l'Italie pour réaliser l'arc méditerranéen et en étudier la cohérence avec les projets italiens ; étudier la nécessité d'une solution mixte voyageurs/marchandises dans les Alpes-Maritimes, en collaboration avec les acteurs socio-économiques de Barcelone et de Gênes.

Toutefois, des inquiétudes et des interrogations doivent être lever sur les impacts environnementaux, sur le financement, sur les aménagements urbains et les emplacements des futures gares.

Cette 1[re] étape franchie, 3 familles de solutions vont être approfondies : la 1[re] pour réduire le plus possible la durée du trajet entre Nice et Paris ; la 2[e] desservant en chapelet les métropoles littorales (Nice, Toulon, Marseille) ; la 3[e] portant sur des liaisons régionales rapides appuyées sur le réseau existant.

La solution de la LGV des métropoles du Sud, soutenue par les maires de Marseille, Nice et Toulon, bénéficiera d'un examen approfondi de la part de RFF. 74 % de la population régionale habite le littoral et nous devons permettre la mise en réseau de nos grandes villes par d'autres moyens que les routes et les autoroutes.

Relier Provence-Alpes-Côte d'Azur à l'arc méditerranéen entre l'Espagne et l'Italie, c'est assurer l'avenir de notre région. Se brancher sur le TGV Méditerranée c'est également le moyen de mieux nous connecter à l'Europe du Nord. Ces considérations nécessitent que ce projet aboutisse le plus vite possible car l'avenir se prépare aujourd'hui.

En conclusion, comme la tradition me l'autorise, permettez moi de vous souhaiter en mon nom et en celui des élus UMP/UDF de la Région une bonne et heureuse année 2006 pour vous et vos familles.

Groupe Front national

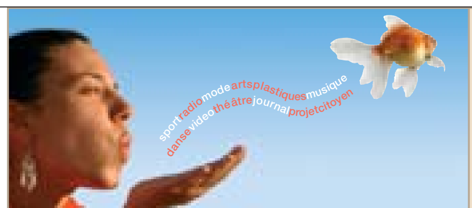

Guy Macary, Président du groupe

FN

En toute justice

Le Tribunal administratif de Marseille a suivi les conclusions du commissaire du Gouvernement dont nous faisions état dans notre article du mois de novembre, et a annulé la décision de M. Vauzelle d'interdire la présence d'élus FN dans les comités de suivi du Plan État-Région 2000-2006 « en raison de leur appartenance politique ». Belle leçon de non-discrimination donnée par la Justice à l'ancien Garde des Sceaux, promoteur médiatique d'une pseudo démocratie participative, qui se voit contraint de respecter d'abord la démocratie représentative, fondement actuel de la Constitution. Avant sa décision, le Tribunal a, par une mesure d'instruction, demandé au Président de la Région la communication de la composition des comités de pilotage et de suivi du Contrat de Plan conclu pour 2000-2006. Pour sept représentants, la composition du comité d'évaluation instituée le 27 novembre 2003 s'établit comme suit : 4 membres du Groupe « socialiste, radical, vert et citoyen » sur 32 élus, 2 membres du groupe « UMP, UDF et apparentés » sur 39 élus, 1 membre du groupe « communiste et partenaires » sur 14 élus, aucun membre du groupe FN qui comptait 22 élus. Le tribunal a retenu que l'autorité régionale n'a apporté aucune justification de nature à établir l'existence de motifs tirés de l'intérêt public qui auraient pu servir de fondement à cette décision de refus, que dans ces conditions il apparaît que l'autorité exécutive régionale a refusé la participation des élus du groupe FN à ces comités uniquement en raison de leur appartenance politique. Il paraît que dans l'idéal démocratique, nul ne tente de s'approprier le pouvoir…

En bref…



Agenda

Valdeblore a son lycée !

6 janvier 2006
VALDEBLORE

Livré à la rentrée scolaire 2005, ce nouveau lycée des Alpes-Maritimes accueillera plus de 400 élèves et 200 internes. Métiers du sport et activités forestières seront à l'honneur sur ce territoire de montagne.
Inauguration officielle, le 6 janvier 2006 à 11 h.

Tournée Énergie 2010

16 au 23 janvier 2006

Annick Delhaye, Vice-présidente déléguée à l'Écologie, à l'environnement et au développement durable et Pierre Radane, ancien président de l'Ademe interviendront sur le thème « Face aux changements climatiques et à l'épuisement du pétrole, quel est notre avenir ? ».
Aix-en-Provence – 16 janvier, Cannes – 17 janvier, Fréjus et Saint-Raphaël – 18 janvier, Digne – 19 janvier, Gap – 20 janvier, L'Isle sur la Sorgue – 23 janvier.

Économie

20 janvier 2006
MARSEILLE – HÔTEL DE RÉGION

Michel Vauzelle préside la 1re Conférence régionale des acteurs de la vie économique et sociale. Celle-ci réunit l'ensemble des partenaires régionaux concernés par l'élaboration du Schéma régional de développement économique, destiné à définir les grands choix stratégiques en matière économique pour les années 2006-2010.

L'info du mois

Train des neiges : 20 stations desservies

Toujours plus ! Le Train des neiges dessert cette année 20 stations de ski des Alpes du sud. Nouveauté de cette édition : le Train des neiges dessert aussi, via le Train des Merveilles, la station de Casterino en Italie, en partant de Nice pour Saint-Dalmas-de-Tende.
Du 8 janvier au 2 avril, 15 € : train + navette le samedi ou le dimanche au départ de Marseille, Aix-en-Provence, Manosque - 12 € au départ de Nice. Réservations : tél. 04 42 37 14 08.

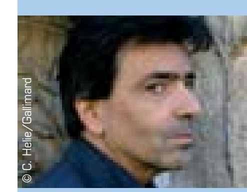
Découverte

À la poursuite des deux infinis

Jusqu'au 4 février 2006, l'Agora des sciences vous propose une exposition grand public pour découvrir la physique des particules, un domaine de pointe de la recherche fondamentale. Un programme interactif et illustré au cours duquel le visiteur est amené de l'infiniment petit à l'infiniment grand ! Une découverte des développements les plus récents de la physique des particules… Une installation spectaculaire met en scène une expérience de détection en temps réel des rayons cosmiques : le Cosmophone. À noter également, une série de rencontres avec les chercheurs.


© F. Pauvarel

Succès


© C. Hélie/Gallimard

Le « Femina » à Régis Jauffret

Né à Marseille en 1955, l'écrivain Régis Jauffret a remporté, en novembre dernier, le prix Femina de littérature pour son roman « Asiles de fous » paru aux éditions Gallimard. Une récompense conquise de haute lutte puisqu'il a fallu 7 tours au jury pour se prononcer au final. Régis Jauffret a déjà publié une douzaine de romans parmi lesquels « Fragments de la vie des gens », « Autobiographie », « Univers, univers »…

Environnement

Une charte pour le Parc des Alpilles

Développement d'une agriculture de qualité, innovante et diversifiée, protection du massif des Alpilles, regroupement de l'habitat dans les centres urbains existants : le projet de charte du Parc naturel régional des Alpilles concerne, entre Camargue et Luberon, 16 communes et 65 000 habitants, sur 70 000 hectares. Ce projet de charte, élaboré en relation avec les acteurs locaux, est soumis à une enquête publique, en cours. Les habitants auront ainsi donné leur avis pour la protection de ce dernier chaînon des pré-Alpes calcaires.


© R. Cintas

Jeunesse

2e Prix littéraire des lycéens et des apprentis

Créé par la Région en 2004, le Prix littéraire des lycéens et des apprentis met cette année en lice six romans et six bandes dessinées ; 800 jurés, tous lycéens et apprentis de Provence-Alpes-Côte d'Azur sont appelés à élire les auteurs de leur choix. Des rencontres sont prévues avec des romanciers, scénaristes et dessinateurs en lice. Organisé avec le concours de l'Agence régionale du livre, le prix, attribué à la mi-avril, vise à favoriser la lecture et la découverte de la création contemporaine auprès des publics adolescents de Provence-Alpes-Côte d'Azur.



Culture

Les arts du spectacle en scène

9 000 entreprises et 15 000 actifs : les arts du spectacle sont un enjeu culturel, économique et social fort en région. Dans les domaines artistiques, techniques et administratifs liés à la gestion de projets, plus de 250 métiers se côtoient. Ils permettent chaque année la tenue de quelque 400 festivals en région. Le 24 janvier prochain, la Région organise les 1res Rencontres régionales pour la formation, les métiers et les carrières des arts du spectacle, journée de réflexion et d'échange sur la situation de l'emploi et des qualifications, de l'insertion et de la formation professionnelle.

Succès

Photo DR

Géotrouvetou provençal

Mécanicien marseillais, Gilbert Caltabiano a reçu le 1er prix du Salon de l'invention et de l'innovation de Jonquières (Vaucluse) en octobre dernier. La médaille d'or lui a été attribuée pour son invention : le chariot lave-tête qui permet de procéder au lavage capillaire des personnes alitées. Cet équipement, destiné aux centres hospitaliers, a vu le jour après trois ans de mise au point. Le brevet est déposé et son invention sera bientôt commercialisée.

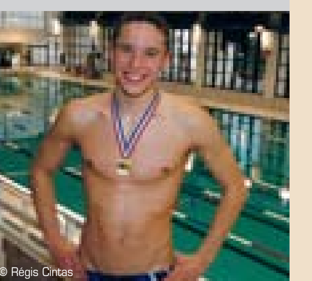
Économie

L'excellence économique à Salon

À Salon, l'excellence économique a pour visage l'entreprise Lyophal. Le leader français de la lyophilisation appliquée à l'industrie pharmaceutique et à la cosmétique vient de lancer la construction d'un nouveau bâtiment sur son site salonais. Objectif : augmenter la capacité de production de plus de 50 %. La société est doublement soutenue par la Région au titre d'un protocole annuel d'accompagnement et d'aides à l'investissement : elle fait ainsi partie des 1 500 entreprises soutenues chaque année. Avec une ambition : le développement économique et la création d'emploi.



Succès


© Régis Cintas

Champion de France

Jeune Ciotaden, Joris Desmaret est, depuis cet été, champion de France minime du 200 mètres quatre nages (2'15"53). La régularité de ses excellentes performances lui ont fait franchir un nouveau palier puisqu'il vient d'intégrer le Cercle des nageurs de Marseille. Dès ses débuts dans son nouveau club, ce nageur de 15 ans s'est distingué en remportant un nouveau titre dans sa catégorie après une sélection en équipe de France.
Les mois et les années qui viennent sont prometteurs en termes de succès pour le jeune champion.

Prenez l'air du Printemps

Au cœur de l'hiver, le Printemps des lycéens et des apprentis se prépare déjà. Il aura lieu à Martigues, les 11 et 12 mai prochains. Les inscriptions sont closes depuis le 5 décembre dernier. C'est à présent au tour de la sélection des équipes candidates, jusqu'au 31 janvier. Représentants de la Région et des rectorats rencontrent ce mois-ci les équipes en lice…

En chiffres…

Économie
12,4 %

des salariés de Provence-Alpes-Côte d'Azur travaillent dans l'économie sociale, au sein des 39 associations, 3 700 coopératives et 800 mutuelles de ce secteur, qualifié « d'alternatif ».

Apprentis
56 centres

de formation d'apprentis en Provence-Alpes-Côte d'Azur : la plus forte densité au niveau national. 32 000 jeunes y suivent chaque année une formation professionnelle de qualité.

Enseignement
1 000 mètres

C'est l'altitude du lycée de Valdeblore ! Il peut accueillir plus de 400 élèves, dont 200 internes, bénéficiant d'équipements sportifs performants : gymnase avec mur d'escalade, plateau d'athlétisme élémentaire complet et plateau de sports collectifs.

Tourisme
68 400 chambres

sont recensées dans les 2 200 hôtels homologués de la région. Toutes formes d'hébergement comprises, Provence-Alpes-Côte d'Azur comptabilise près de 240 millions de nuitées, pour plus de 35 millions de touristes : c'est la première région d'accueil des touristes français et la 2e (après Paris-Île-de-France) pour l'accueil des touristes étrangers.

La Provence irriguée

Depuis l'antiquité, l'homme apprivoise l'eau, façonnant ainsi des paysages verdoyants.


© J. Roché

Des bienfaits en cascades

Dès l'Antiquité, la société gallo-romaine construit des aqueducs pour alimenter les cités en eau. En région, des vestiges témoignent des efforts humains pour capter cette précieuse ressource. Au XIIIe siècle, puits et citernes se multiplient. Peu à peu, l'eau des rivières est utilisée pour fournir de l'énergie hydraulique aux fabriques, meuneries, tanneries, papeteries. À l'époque contemporaine, dans les plaines du Vaucluse, les vallées des Alpes et les deltas des fleuves, l'arrosage des cultures se systématise. La Provence se transforme en un immense damier de canaux ponctué par les semis des mas maraîchers et fruitiers littoraux.

De la montagne au littoral

Jusqu'au XIXe siècle, l'agglomération marseillaise était alimentée par des puits creusés dans l'Huveaune et le Jarret et des sources captées dans les massifs d'Allauch, de l'Étoile, de Carpiagne et de Marseilleveyre. Par la suite, le canal de Marseille conduit l'eau de la Durance jusqu'au Palais Longchamp. Il franchit la rivière Arc grâce à l'aqueduc de Roquefavour, construit en 1847, le plus long du monde avec ses 375 m. Dès 1960, le canal de Provence amène l'eau du Verdon au réservoir du Vallon Dol dans le massif de l'Étoile. Aujourd'hui, les équipements de la Société des Eaux de Marseille assurent à la capitale régionale une large marge d'adduction d'eau. Aix-en-Provence s'alimente exclusivement à partir du Verdon, grâce au barrage et à la branche du Bimont du Canal de Provence. De son côté, Toulon a longtemps utilisé des eaux de sources avant de dériver les eaux de surface du Caramy prélevées dans la réserve du lac de barrage de Carcès. L'agglomération dispose également d'une alimentation de secours grâce au Verdon.

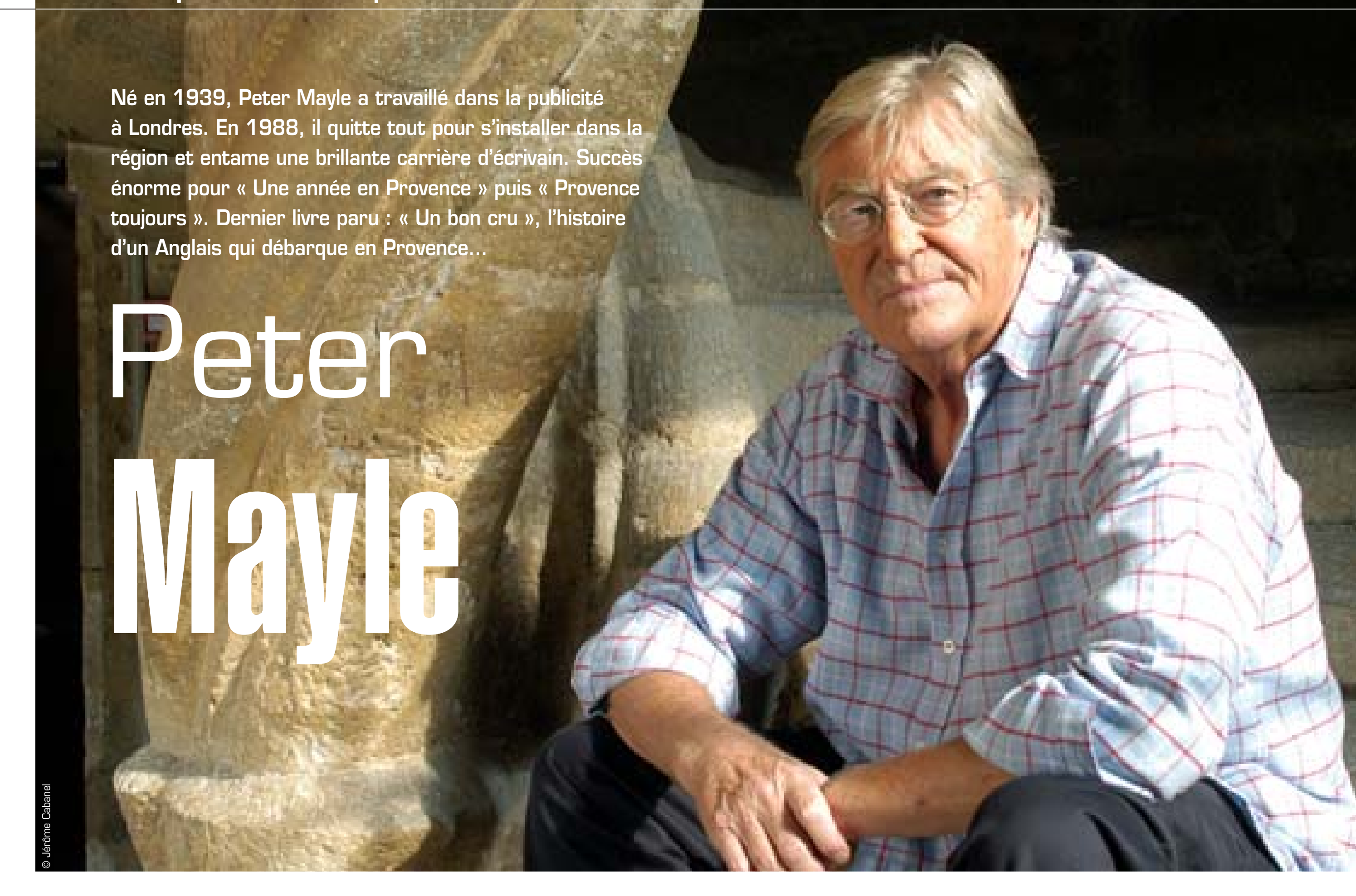
Un atout touristique

Nice et son littoral sont alimentés localement à partir des nappes des rivières côtières ainsi que par les eaux dérivées des bassins fluviaux du Haut Pays (Vésubie, Roya). Le lac du barrage en terre de Saint-Cassien au confluent de la Siagne et du Biançon fournit en eau les zones cultivées et urbanisées du littoral. Ce lac est devenu un lieu de sports nautiques très apprécié du public. L'eau est désormais inséparable du paysage provençal et de son attrait touristique : le tourisme des lacs s'est développé avec Serre-Ponçon, Sainte-Croix et Castillon..., dans une région où aujourd'hui une trentaine de plans d'eau aménagés contribuent largement à sa fréquentation.

Chronique animée par Lucien Tirone.






© Jérôme Cabanel

Né en 1939, Peter Mayle a travaillé dans la publicité à Londres. En 1988, il quitte tout pour s'installer dans la région et entame une brillante carrière d'écrivain. Succès énorme pour « Une année en Provence » puis « Provence toujours ». Dernier livre paru : « Un bon cru », l'histoire d'un Anglais qui débarque en Provence...

Peter Mayle

Après quatre années aux états-Unis, vous êtes de retour en Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'attachement est trop fort ?

Oui, parce que c'est le plus beau coin du monde ! Après quatre ans passés aux USA où vivent mes quatre enfants, je me suis senti chez moi dès mon retour. J'aime la lumière et j'adore les hivers. Et puis les Provençaux sont fascinants et généreux. Même si je reste « l'estranger », je suis très bien accepté.

Quel est le lieu qui vous inspire le plus dans la région ?

Le plateau des Claparèdes et les alentours de Bonnieux dans le Luberon ainsi que le triangle Forcalquier, Banon, Sault.

Quelle est votre actualité professionnelle en ce moment ?

Outre le Dictionnaire de la Provence, qui me permet de poser des questions et de me délecter des réponses, j'ai rendu visite à mon ami Ridley Scott qui a mis en scène à quelques kilomètres d'ici « A good year », un film tiré de mon dernier livre, « Un bon cru », avec Russel Crowe et Marion Cotillard, dont la sortie est prévue bientôt.

Votre balade favorite en Provence ?

J'aime marcher avec mes trois chiens pendant des heures sans voir personne. C'est une sensation de vraie liberté. À chacune de mes balades, le paysage, les odeurs, les couleurs changent.

Et votre plat régional préféré ?

L'hiver, sans hésitation : les daubes. L'été, c'est plus varié et plus axé poissons et légumes, notamment ceux de notre potager. Je ne sais cuisiner qu'un plat, un rizotto peu académique puisqu'il peut être à base de jambon, de volailles ou de cèpes. Mais mon péché mignon, c'est une tranche de foie gras surmontée d'une truffe entière dans de l'alu et passée au four juste le temps de faire fondre le foie gras. Vous sortez alors du four, vous saupoudrez de fleur de sel de Camargue et vous croquez...

L'événement culturel que vous ne manquez jamais ?

L'ouverture de la saison musicale au château de Lourmarin. C'est pour moi le coup d'envoi de l'été.

Votre plus belle rencontre ?

Sans conteste celle d'anonymes, lors de mes balades ou de mes recherches. En ce moment, pour mon ouvrage sur la Provence, je rencontre plein de gens extraordinaires. Dernièrement, j'ai fait la connaissance de M. Adonis, passionné de tomates et qui ne cultive exclusivement que cela. Il les vend aux chefs et peut en parler pendant des heures. Et que dire de M. Chevalier qui produit un rosé magnifique au goût de bonbon anglais. Ils sont l'âme, l'identité et la truculence de cette région à nulle autre pareille.

... et votre plus belle réussite ?

Lorsqu'on m'a remis, il y a trois ans, l'insigne de chevalier de la légion d'honneur, au château de Lourmarin, au cours d'une belle fête à laquelle tous mes amis du village étaient conviés. C'est la preuve que les Français m'ont accepté. Mais je ne voudrais pas oublier le beau geste des habitants de Lourmarin, auquel j'ai participé, qui nous a permis de récolter 16 000 € pour la recherche contre la mucoviscidose.

Un rêve pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ?

Qu'on la protège ! Même si les changements sont nécessaires, ils doivent être réalisés en respectant les traditions provençales.



Chéquier ciné-lecture, déjà 100 000 !

Notre région juste



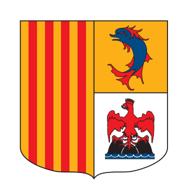
Vous êtes 100 000 à avoir choisi l'évasion avec la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et son chéquier ciné-lecture. Créé en 2003, ce dispositif propose huit chèques de réduction pour l'achat de livres et de places de cinéma.

Avec ce passeport pour la culture, notre Région s'engage pour une jeunesse ouverte au monde.



Provence-Alpes-Côte d'Azur, *notre région*

www.regionpaca.fr



notre Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

La Lettre de la Région – Janvier 2006 – gratuit

Abonnez-vous gratuitement !

Mme ☐ Mlle ☐ M. ☐ Nom : ______ Prénom : ______ Date de naissance ______

Adresse : ______ Ville : ______ Signature :

Code postal ______ E-mail ______ Tél. port. ______

☐ J'autorise la Région à m'envoyer ses publications et des invitations pour toute manifestation organisée par ses soins (par courrier, SMS, courriel).

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Abonnez-vous ou contactez-nous : **Hôtel de Région, « La Lettre de la Région » 27, place Jules-Guesde 13481 Marseille Cedex 20 – info@regionpaca.fr**

Provence-Alpes-Côte d'Azur, *notre région*

www.regionpaca.fr